

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 23/10/2017
Retour en préfecture le 23/10/2017
Affiché le 
ID : 059-215903691-20171018-20171018_8-DE

DU 18 OCTOBRE 2017

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 23
- de votants 27

L'an deux mil dix sept

Le dix-huit octobre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

OBJET

**ADHÉSION AU SERVICE DE
PRÉVENTION PÔLE SANTÉ ET
SÉCURITÉ AU TRAVAIL
RENOUVELLEMENT**

Etaient présents : BAUDRIN P. THUILLET MP. MONTAY G.
BAILLEUX A. PREUVOT R. RIFF C. COLOMBEL A.
NATHIEZ V. DESROUSSEAU C. RAMEZ D. COLLET C.
DELANNOY JM. SPOTO S. MOREAU G. DUMOULIN H.
MULON M. HAMADI A. SALADIN B. COLLET Ch. MUSY F.
DOLEZ C. GOBERT J. FAILLON J.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19 octobre 2017

Etaient excusés : DE MULDER A. PREVOST V.
GARNERONE L. DEBIONNE M.

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 11 octobre 2017

Procurations respectives à : RIFF C. RAMEZ D. COLLET C.
MOREAU G.

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

L'adhésion au service de prévention « Pôle Santé et Sécurité au travail » prend fin au 31/12/2017, il convient donc de renouveler celle-ci au 1er janvier 2018.

Il est proposé à l'assemblée d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion actualisée.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de renouveler l'adhésion au service de prévention « Pôle Santé et Sécurité au travail » au 1^{er} janvier 2018.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Maing, le 19 octobre 2017

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

